

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: VITOMIT BOULES ANTI-MITES

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2018-0013

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0013410-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	2
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	4
5.2. Mesures de gestion des risques	4
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	4
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	5
6. Autres informations	5

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

VITOMIT BOULES ANTI-MITES

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Relevi S.p.A.
	Adresse	Postumia 1 46040 Rodigo (Mantova) Italie
Numéro de l'autorisation	FR-2018-0013	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0013410-0000	
Date de l'autorisation	13/04/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	03/04/2028	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Relevi S.p.A
Adresse du fabricant	Via Postumia 1 46040 Rodigo Italie
Emplacement des sites de fabrication	Via Postumia 1 46040 Rodigo Italie

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1404 - Transfluthrine
Nom du fabricant	Bayer SAS Environmental Science
Adresse du fabricant	16 rue Jean-Marie Leclair CS 90106 69266 Lyon Cedex 09 France
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Vapi Private Limited (Formerly Bilag Industries Pvt. Ltd.) Plot No.306/3 Phase II G.I.D.C.Vapi 396195 Gujarat Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Transfluthrine		Substance active	118712-89-3	405-060-5	0,03

2.2. Type de formulation

Tablette (TB)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Insecticide contre les mites, les anthrènes et les acariens

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide utilisé contre les mites, les anthrènes et les acariens. A l'intérieur des bâtiments Dans les armoires et les tiroirs
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Tineola bisselliella Nom commun: Mites des vêtements Stade de développement: - Nom scientifique: Anthrenus verbasci Nom commun: Anthrènes Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Anthrenus verbasci Nom commun: Anthrènes Stade de développement: Larves Insectes Nom scientifique: Anthrenus verbasci Nom commun: Anthrènes Stade de développement: Oeufs Nom scientifique: Dermatophagoides pteronyssinus Nom commun: Acariens des poussières Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Dermatophagoides pteronyssinus Nom commun: Acariens des poussières Stade de développement: Nymphes Insectes
Domaine d'utilisation	Intérieur A l'intérieur des bâtiments Dans les armoires et les tiroirs
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Evaporation passive Description détaillée: Evaporation passive
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 10 boules de produit / 0,5 m3 Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: 10 boules de produit / 0,5 m3 Efficace jusque 4 mois après ouverture
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Sachet (PET+PP) de contenance de 275g

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Dans l'armoire: placer les boules sur la base ou entre les étagères. Dans les tiroirs: placer les billes sur le côté.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation: sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- A la fin du traitement, collecter le produit appliqué restant en vue de son élimination.
- Eliminer le produit non utilisé, son conditionnement et tous les autres déchets dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas rejeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (égout, toilettes...) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de stockage : 2 ans

6. Autres informations

- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.